



DEFINITION DES ENCOMBRANTS

POUVANT ETRE COLLECTES PAR LES SERVICES DE LA SOCIETE SITA

⇒ Dans une limite de 2 m. de dimension, de 60 kg max. et si quantité conséquente :

- ↪ Gros électroménagers : réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver...
- ↪ Meubles et literies usagés
- ↪ Équipements sanitaires : baignoires, lavabos, bidets, cumulus (sauf WC, considéré comme du gravats)
- ↪ Téléviseurs grands modèles
- ↪ Planches en vrac, Palettes en bois (pas de pots de peinture - pas de béton)
- ↪ Salons de jardin, jeux de jardin, liners et bâches de piscine
- ↪ Portes de voiture (pas de pneu, mobylette)
- ↪ Portes de garage / portail (à découper si elle dépasse 2 m) *et préciser que cela fait -de 2 m*
- ↪ Cabines de douche en plexiglas (pas en verre)
- ↪ Tondeuses (pas de tracteur-tondeuse)

DECHETS DEVANT ETRE AMENES DIRECTEMENT À LA DECHETTERIE

⇒ Dans la limite de 10 litres ou unités :

- ↪ Produits liquides : Huiles de vidange, friture, Peintures, vernis, colles, solvants ...

⇒ Dans la limite de 5 m3 par jour et par usager :

- ↪ Batteries, imageries radiologie
- ↪ Petits électroménagers : antennes TV, micro-ondes, Hottes aspirantes (petits modèles)...
- ↪ Déchets verts
- ↪ Gravats : résidus de démolition, dalles de béton, carrelage, Faïence, verre, miroir, vitres, marbre
- ↪ Tout-venant : laine de verre, grillage, polystyrène, cartons, Produits automobiles, tuyaux d'arrosage, moquette, tôles de, Zinc, revêtement de sol

DECHETS DEVANT ETRE TRAITES PAR DES PRESTATAIRES SPECIALISES

- ↪ Mobylettes, Pneus : voir garage
- ↪ Produits radioactifs
- ↪ Bouteilles sous pression : bouteilles de propane ou butane...
- ↪ Déchets industriels et artisanaux
- ↪ Amiante : Tôles ondulées composées d'amiante : Maria Valorisation 05 62 87 66 00
- ↪ Extincteurs
- ↪ Huiles alimentaires (si très grande quantité)
- ↪ Piano
- ↪ Buse de ciment